

Procès-verbal de la 18<sup>e</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 8 avril 2014, au bureau du district, 425 rue Champlain à Dieppe, de 19 h 07 à 22 h 12.

## **PRÉSENCES**

### **Conseil d'éducation**

Monsieur Réal Allain  
Monsieur Gilles Bourque, président  
Monsieur Gilles Cormier  
Monsieur Michel Côté  
Madame Pamela Doiron  
Monsieur Marc LeBlanc (*à partir de 20 h 35*)  
Monsieur Roger Martin, vice-président  
Madame Monique Poirier  
Monsieur Alex Poitras  
Monsieur Willy Wilondja

### **District scolaire francophone Sud**

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED  
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage  
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage  
Madame Roberta McIntyre, directrice des services à la petite enfance  
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers  
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines  
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

## **ABSENCES**

Monsieur Gérard McKen  
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage  
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 07 et souhaite la bienvenue à Madame Roberta McIntyre, directrice des services à la petite enfance. Il informe les membres que la Semaine nationale de l'action bénévole se déroule du 6 au 12 avril et il profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui travaillent au sein des écoles et dans communautés scolaires du DSF-S.

## 2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Monsieur Marc LeBlanc se joindra à la réunion plus tard et que Monsieur Gérard McKen a motivé son absence. Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

Les points suivants seront ajoutés :

- 9.5 Nomination à la Commission d'appel sur la reconnaissance des titres de compétences des enseignants
- 10.6 Situation du français au Centre scolaire Samuel-de-Champlain

**2014-04-08 – CED – DSF-S – 146**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été modifié. (Monique Poirier, Réal Allain)**

### Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire (11 mars 2014)
5. Questions découlant du procès-verbal de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire
6. Point d'information
  - 6.1 Matière pédagogique : Intégration des apprentissages par niveaux (par cycles)
7. Questions du public
8. Politiques
  - 8.1 Méthode de gouverne
    - a) Comité de planification des installations scolaires
    - b) Budget de la gouverne 2014-2015
  - 8.2 Limites de la direction générale
    - a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire
      - Article 3.11.1.1 – décision
      - Article 3.11.7 - discussion
9. Pause
9. Points d'information de la présidence
  - 9.1 Congrès de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. 2014
  - 9.2 24<sup>e</sup> Congrès de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2014 (Niagara Falls)
  - 9.3 École Champlain – suivi de la rencontre avec le ministère de l'Environnement
  - 9.4 Forum provincial sur l'éducation – suivi de la rencontre du 5 avril

- 9.5 Nomination à la Commission d'appel sur la reconnaissance des titres de compétences des enseignants
- 10. Points d'information de la direction générale
  - 10.1 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton
  - 10.2 Services de francisation préscolaires
  - 10.3 Prix d'excellence dans l'enseignement 2013-2014
  - 10.4 États financiers – budget du DSF-S
  - 10.5 États financiers – budget du CED
  - 10.6 Situation du français au Centre scolaire Samuel-de-Champlain
- 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 12. Levée de la séance

### **3. Déclaration de conflit d'intérêts**

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points de l'ordre du jour. Aucun membre n'a déclaré de conflit d'intérêts.

### **4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 17<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE (11 mars 2014)**

**2014-04-08 – CED – DSF-S – 147**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 11 mars 2014 tel qu'il a été présenté. (Michel Côté, Gilles Cormier)**

**Unanimité (1 abstention : Willy Wilondja)**

### **5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 17<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 17<sup>e</sup> assemblée ordinaire ont donné lieu au suivi que voici :

- a) 8.1a) – École Champlain : projet de construction d'une nouvelle école Champlain - une lettre a été envoyée à la ministre Blais.
- b) 10.5 – SPFF – Prix actifs et fiers : un suivi a été fait auprès des directions des écoles concernées le 17 mars. Le président informe les membres que le tournoi des débats dans le cadre de la SPFF aura lieu à l'école Secondaire Assomption en 2015.
- c) Processus de nomination de la nouvelle école de la vallée de Kennebecasis : en réponse à la lettre du CED, la ministre a nommé Monsieur Alain Poitras à titre de représentant du MEDPE au comité de dénomination de cette nouvelle école (la lettre a été remise aux membres lors de la réunion).

## **6. Point d'information**

### **6.1 Matière pédagogique : Intégration des apprentissages par niveaux (par cycles)**

Enseigner dans un contexte où les enfants ont des besoins éducatifs de plus en plus diversifiés exige qu'on fasse évoluer les approches pédagogiques tout en permettant à l'organisation scolaire une plus grande souplesse. Dans cette même ligne d'idée, l'organisation en cycles d'apprentissage veut tenir le pari de la réussite parce qu'elle fournit un cadre qui permet la différenciation pédagogique et le respect des rythmes d'apprentissage des élèves.

Monsieur Marc Pelletier, directeur de l'école Le Sommet, a été invité à faire une présentation sur l'intégration des apprentissages par niveaux (par cycles). Par cette présentation, les membres du Conseil ont eu la chance de mieux comprendre cette méthode d'enseignement.

Le président a remercié Monsieur Pelletier pour sa présentation.

## **7. Questions du public**

Il n'y a pas eu de questions du public.

## **8. Politiques**

### **8.1 Méthode de gouverne**

#### **a) Comité de planification des installations scolaires**

Le comité a remis la planification des infrastructures scolaires 2014-2019 au CED (le document a été distribué sur place et le président en a fait la lecture).

#### **Projets en cours : école Fredericton Nord et école Champlain (maternelle à la 8<sup>e</sup> année)**

Les dévis pédagogiques et architecturaux sont finalisés pour l'école Fredericton Nord. Le devis pédagogique est débuté pour la nouvelle école Champlain et devra être approuvé par le Conseil d'éducation avant le 28 avril. On nous informe que les négociations pour l'achat du terrain sont en cours.

Le comité a proposé les priorités suivantes pour discussion/approbation :

#### **1<sup>re</sup> priorité (2015) :**

**Le projet de la communauté scolaire de Rogersville (agrandissement de l'école Secondaire Assomption et la fermeture de l'école W.-F.-Boisvert)** : Nous avons travaillé de près avec la communauté qui réclame depuis longtemps la fermeture de l'école W.-F.-Boisvert dans le but de reconfigurer et de rénover l'école Secondaire Assomption afin d'y loger les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Depuis, nous avons reçu la confirmation de la ministre le 9 janvier 2014 que les modalités de la politique 409 ont été respectées.

**2<sup>e</sup> priorité (2015) :**

**La construction d'une école dans la région de Dieppe** : pour régler le problème de surpopulation des élèves de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année et l'accroissement naturel des élèves de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année. Nous souhaitons que les devis pédagogiques et architecturaux soient développés dans l'année budgétaire 2015.

**3<sup>e</sup> priorité (2016) :**

**La construction d'une école de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année dans la région de Moncton** : la construction d'une nouvelle école de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année libérerait des espaces à l'école Le Mascaret. Cette mesure permettrait à l'école secondaire L'Odysée, déjà en manque de locaux, de prendre de l'expansion tout en offrant un milieu d'apprentissage moderne, sécuritaire, inclusif et dynamique.

**4<sup>e</sup> priorité :**

**La construction de 4 nouvelles classes à l'école Samuel-de-Champlain** : le développement du devis architectural pour ces classes est prévu dans le budget de cette année (2014).

Un conseiller demande que l'école Sainte-Anne soit ajoutée à titre de 5<sup>e</sup> priorité à cette liste. Avec la venue d'une nouvelle école au nord de Fredericton, il y aura trois écoles nourricières pour l'école Sainte-Anne dans un avenir rapproché et cette école manquera d'espace pour accueillir ces élèves. Le président explique que le comité de planification des installations scolaires poursuit son travail et va se pencher sur une planification à long terme et la situation de l'école Sainte-Anne sera prise en considération à ce moment-là. La planification des infrastructures est révisée à chaque année. Le directeur des services administratifs et financiers poursuit en expliquant qu'il serait souhaitable d'attendre les résultats de l'étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires.

**2014-04-08 – CED – DSF-S - 148**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil adopte la planification des installations scolaires 2014-2019 telle qu'elle a été présentée par le comité. (Roger Martin, Pamela Doiron)**

Un conseiller est d'avis que le Conseil ne devrait pas soumettre la planification sous forme de priorités.

Le président explique que le Conseil a respecté la politique 409 du MEDPE à cet effet.

**Majorité (contre : 1 – Willy Wilondja)**

La planification des infrastructures scolaires 2014-2019 sera envoyée à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

Lors de sa réunion du 3 avril 2014, le comité de planification des installations scolaires a discuté de l'importance d'étudier la viabilité de certaines écoles sur son territoire, en tenant compte des aspects suivants : suivi de l'étude démographique et la condition des écoles. Le comité demande au Conseil s'il accepte de lui confier ce mandat.

**2014-04-08 – CED – DSF-S - 149**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte de confier le mandat d'étudier la viabilité de certaines écoles au comité de planification des installations scolaires. (Roger Martin, Gilles Cormier)**

**Majorité (contre : 1 – Willy Wilondja)**

Le président a informé les membres des étapes suivies dans l'établissement des priorités pour les réparations en immobilisation.

- La liste des réparations en immobilisations est établie depuis plusieurs années.
- Cette liste a été demandée il y a plusieurs années par le Ministère afin de connaître tout ce que l'on voyait comme réparations dans nos écoles, les plus urgentes comme les moins urgentes dans le but de faire une planification à long terme en ce qui a trait aux besoins.
- Le Ministère essaie d'instaurer un principe de remplacement de l'équipement avant qu'il soit endommagé et hors d'usage.
- À chaque année le responsable et la responsable adjointe aux bâtiments révisent la liste et ajoutent les nouvelles réparations.
- À chaque année le ministère de l'Infrastructure et des Transports fait le tour des établissements avec de l'équipement pour évaluer la condition des toits et nous transmet ses données.
- À chaque année le responsable et l'adjointe aux bâtiments et le directeur des services administratifs et financiers discutent des priorités et établissent une liste afin que le comité des infrastructures révise cette liste pour ensuite la faire approuver par le CED.

En ce qui a trait à la liste des réparations en immobilisation, le Conseil a demandé que les réparations soient regroupées par école. La liste des réparations par école sera présentée en septembre.

**b) Budget de la gouverne 2014-2015**

**2014-04-08 – CED – DSF-S - 150**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil approuve le budget de la gouverne 2014-2015 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Alex Poitras)**

**Unanimité**

**8.2 Limites de la direction générale**

**a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire**

**Article 3.11.1.1 – décision**

Le comité de la gouvernance et des politiques s'est réuni le 27 mars dernier. Le comité suggère une nouvelle version de ce point de la politique. Tel que discuté, le recrutement des élèves peut se faire dans d'autres langues que le français mais en plaçant l'accent sur la notion de l'identité acadienne et francophone. Voici donc le libellé : « 3.11.1.1 *Le recrutement pourra se faire dans d'autres langues que le français dans les milieux où le nombre d'ayants droits le justifie à condition que l'identité acadienne et francophone soit véhiculée dans le message.* »

**2014-04-08 – CED – DSF-S - 151**

**Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil approuve le libellé du point 3.11.1.1 tel qu'il a été présenté par le comité. (Réal Allain, Michel Côté)**

**Unanimité**

Article 3.11.7 - discussion

Dans un esprit de partenariat avec les communautés du territoire du DSF-S, le comité propose diverses options à être considérées par le Conseil afin d'en clarifier le sens et ainsi informer la direction générale des souhaits du Conseil.

À la lumière des discussions, le Conseil a opté pour l'alternative 4 :

*3.11.7 d'établir des partenariats avec les parents, les bénévoles et les communautés **francophones** faisant partie du district.*

*Et ajout d'un point:*

*3.11.8 de favoriser un contexte d'ouverture et de partenariat avec les organisations, écoles, anglophones sans toutefois créer des situations qui favorisent l'assimilation.*

Le conseiller LeBlanc a suggéré l'ajout d'un point à la politique (ex. : que la directrice générale ne doit pas ne pas avoir une directive à ce sujet).

Cette suggestion est confiée au comité de la gouvernance et des politiques.

Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion pour décision.

## **9. Points d'information de la présidence**

### **9.1 Congrès de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. 2014**

Le congrès de la FCENB, en partenariat avec l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB), aura lieu à Miramichi du 7 au 9 novembre prochain. Les membres du Conseil ont été invités à soumettre des suggestions de thèmes à Madame Doiron et à Monsieur Martin qui siègent au comité organisateur.

### **9.2 24<sup>e</sup> Congrès de la FNCSF – 16 au 18 octobre 2014 (Niagara Falls)**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

### **9.3 École Champlain – suivi de la rencontre avec le ministère de l'Environnement**

Le président a donné un bref compte rendu de la rencontre.

#### **9.4 Forum provincial sur l'éducation – suivi de la rencontre du 5 avril**

L'ordre du jour a été placé au cahier de documentation. Le président a donné un bref compte rendu de la rencontre.

#### **9.5 Nomination à la Commission d'appel sur la reconnaissance des titres de compétences des enseignants**

Le président a été nommé à cette Commission en tant que représentant du Conseil d'éducation de district. Le mandat est d'une durée de trois ans.

### **10. Points d'information de la direction générale**

#### **10.1 Étude démographique et des besoins en infrastructures scolaires à Dieppe-Moncton**

La directrice générale informera le Conseil dès la réception de ce rapport.

#### **10.2 Services de francisation préscolaires**

La directrice générale a informé les membres du Conseil des diverses activités et programmes offerts en francisation aux élèves avant leur entrée à la maternelle. Ces activités et programmes permettent de mieux préparer ces enfants à l'école française.

#### **10.3 Prix d'excellence dans l'enseignement 2013-2014**

Le programme du Prix d'excellence dans l'enseignement s'inscrit dans les initiatives mises de l'avant à la suite des recommandations contenues dans le rapport de la Commission sur l'excellence en éducation. Il permet de reconnaître et d'honorer les enseignantes et les enseignants qui se distinguent par leur créativité, leur dynamisme et leur engagement. Les lauréates et les lauréats d'un prix d'excellence dans l'enseignement sont choisis par les conseils d'éducation de district en collaboration avec la direction générale ou son délégué. Les membres suivants ont signifié leur intérêt à siéger au comité de sélection : Madame Pamela Doiron et Monsieur Marc LeBlanc.

#### **10.4 États financiers – DSF-S**

Un rapport des dépenses encourues a été remis aux membres.

#### **10.5 États financiers – budget du CED**

Un rapport des dépenses encourues a été remis aux membres.

À ce moment-ci, le président indique qu'il est 22 h 05 et demande aux membres s'ils désirent poursuivre jusqu'à 22 h 15. Les membres acceptent.



### **10.6 Situation du français au Centre scolaire Samuel-de-Champlain**

Suite à une lettre qui a été envoyée à la direction générale par le CPAE du centre scolaire Samuel-de-Champlain, un conseiller exprime les inquiétudes des parents de cette école en lien avec l'examen de français 11<sup>e</sup> année du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance qui compte 40% de la note finale du cours de français. Le CPAE juge que cette situation est inéquitable puisque le système anglophone n'a pas les mêmes exigences. Les membres du CPAE pensent que cette situation a une incidence sur la rétention des élèves du secondaire à l'école de langue française. La direction générale explique que l'examen du Ministère est une exigence de diplomation et qu'elle relève de l'autorité du MEDPE. De plus, elle explique qu'il y a un comité qui a été mis sur pied pour travailler avec le centre scolaire Samuel-de-Champlain. Le mandat du comité est d'essayer de trouver des pistes de solutions afin de promouvoir et de valoriser le français et ce, dans le but d'assurer un meilleur succès au niveau de la rétention des élèves surtout au niveau secondaire. Finalement, la direction générale indique que cette problématique est apportée aux tables provinciales qui traitent des programmes d'études et des examens du Ministère.

Le conseiller poursuit en indiquant que le CPAE du centre scolaire Samuel-de-Champlain va faire appel aux autres CPAE des écoles secondaires et au CED afin de mettre de la pression pour apporter des changements à cette situation qu'il juge injuste.

### **12. Date et lieu de la prochaine réunion**

Le 13 mai 2014 à l'école Mgr-Marcel-F.-Richard, 49 rue du Collège (unité 1), à St-Louis de Kent.

### **13. Levée de la séance**

22 h 12

---

Gilles Bourque  
Président

---

Monique Boudreau  
Secrétaire